

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 9 septembre 2017
tenue à la Polyvalente Thomas-Albert à Grand-Sault, N.-B.**

1. Mot de bienvenue de la présidente

Solange Haché déclare l'ouverture de la 17^e assemblée générale annuelle ouverte. Elle mentionne qu'il y a une petite modification à l'ordre du jour. L'ordre du jour sera adopté maintenant au lieu dans le point g. Il faut une personne pour proposer l'adoption de l'ordre du jour.

« Que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 9 septembre 2017 soit adopté tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes. »

Benoit Duguay/Jacques Allard
Adoptée

2. Choix d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une ou d'un secrétaire d'assemblée.

« Que Bertrand Beaulieu agisse comme président d'assemblée. »

Roger Doiron/Alyre Thériault
Adoptée

« Que Mélanie Saintil agisse comme secrétaire d'assemblée. »

Jacques Allard/Norbert Sivret
Adoptée

3. Mot du président d'assemblée

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres présents et vérifie le quorum. Nous avons le quorum dans l'assistance. L'assemblée sera régie par les statuts et règlements de l'AFANB et le code Morin.

4. Liste des membres du Conseil d'administration

Le président demande à la présidente de présenter les membres du conseil d'administration

Président sortant, Roger Martin
Janine Renault, vice-présidente et administratrice, Restigouche - Est;
Jacinthe Dubé, administratrice, Restigouche - Ouest;
Roseline Roy, administratrice, Chaleur;
Lina Després, administratrice Kent-Sud;
Yves Boutot, administrateur, Fredericton - Saint-Jean;
Théo Noël, administrateur, Grand Caraquet;

Simonne Basque, administratrice, Tracadie - Sheila - Néguaac;
Jean-Louis Gervais, administrateur, Grand-Sault - La Vallée;
Jean-Guy Frenette, président du conseil de direction des JA50+;

Absents

Guy Lavigne, administrateur Shediac - Cap-Pelé (absent);
Carmon Dubé, administrateur, Madawaska (absent);
Jacqueline Roy-Roussel, administratrice, Shippagan-Lamèque-Miscou (absente);
Normand Gionet, administrateur Dieppe-Moncton (absent).

5. Rapport de la présidente du comité de mise en candidature

Le président d'assemblée demande à madame Renault de présenter les mises en candidature. Janine Renault, présidente du comité de mise en candidature, présente le rapport. Le poste du Madawaska, monsieur Rodolphe Martin a retiré sa candidature et elle précise que les candidats et/ou les candidates ont jusqu'à 14 h pour soumettre leur candidature. Le directeur général mentionne que le poste de Dieppe-Moncton est vacant, mais que le comité va attendre pour remplir ce poste et idem pour le poste de Madawaska. Les postes à combler sont les suivants :

Restigouche - Est – Samia Awad est en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Madawaska – Rodolphe Martin est en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Grand Caraquet – Gertrude Landry est en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Kent Nord – Alda Poirier en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Kent Sud – Rachelle Diotte en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Dieppe-Moncton – à déterminer

Membres du CA qui doivent renouveler pour un autre mandat de deux ans 2017-2019:

Yves Boutot, Roseline Roy, Jacqueline Roy Roussel et Jean-Louis Gervais

Membres du CA de l'AFANB dont le mandat continue :

Jacinthe Dubé, Guy Lavigne et Simonne Basque

Janine Renault dépose son rapport.

6. Adoption de l'ordre du jour

Ce point a été fait au début de la rencontre. Le président fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts.

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2016

Le président de l'assemblée donne quelques minutes pour que les gens puissent prendre connaissance du procès verbal.

« Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2016 soit adopté tel que présenté. »

Yvon LeBreton/Benoit Duguay
Adoptée

8. Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2016

Le président invite le directeur général à présenter le suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2016. Le directeur général se réfère à la page 11.

Jean-Luc Bélanger dépose son rapport.

9. Rapport de la présidente – Solange Haché

La présidente présente son rapport.

Elle mentionne qu'elle ne lira pas tout le rapport. Dans le rapport, c'est simplement une synthèse de toutes les activités sur les différents dossiers.

« Que l'assemblée reçoive le rapport de la présidente tel que présenté. »

Norbert Sivret/Jean-Guy Michaud
Adoptée

10. Rapport du directeur général

Le président de l'assemblée invite Jean-Luc Bélanger à présenter son rapport.

Le directeur général mentionne que tous les rapports pertinents seront placés sur le site Web. Il demande aux membres de regarder à la page 63 du cahier de l'AGA. Il passe à travers l'organigramme de l'AFANB.

Le directeur général présente son rapport. Il demande aux membres de prendre le cahier à la page 35.

Le président de l'assemblée laisse les membres lire le rapport du directeur général afin de s'assurer qu'il n'y a pas de questions au sujet du rapport.

« Que l'assemblée reçoive le rapport du directeur général tel que présenté et Benoît Duguay veut souligner son excellent travail et ses interventions dans les médias. »

Benoit Duguay/Jacques Allard
Adoptée

11. Rapport du comité des JA50+ – Jean-Guy Frenette

Le président des JA50+, Jean-Guy Frenette, présente son rapport. Il fait la lecture de son rapport. Le directeur général mentionne que le formulaire des JH50+ est disponible sur la table de l'AFANB.

« Que l'assemblée reçoive le rapport du président des Jeux de l'Acadie 50+ tel que présenté. »

Jean-Louis Gervais/Norbert Arsenault
Adoptée

12. Adoption des états financiers vérifiés

Le directeur général, Jean-Luc Bélanger, présente les états financiers vérifiés au 31 mars 2017.

« Que l'on adopte les états financiers vérifiés tels que présentés. »

Roger Doiron/Roger Blanchard
Adoptée

Le président d'assemblée invite le directeur général Jean-Luc Bélanger à présenter les prévisions budgétaires.

« Que l'on reçoive les prévisions budgétaires 2017-2018 telles que présentées. »

Lina Després/Samia Awad
Adoptée

13. Choix du vérificateur

« Que la firme EPR fasse la vérification des livres comptables de l'AFANB pour l'année 2017-2018. »

Samia Awad/Raymonde Gervais
Adoptée

14. Cotisation annuelle des membres

« Que les cotisations de l'AFANB restent les mêmes pour l'année 2017-2018. »

Edmonde Gionet/Lionel Arsenault
Adoptée

15. Ratifications des décisions prises par le conseil d'administration pour 2015-2016

« Que les ratifications des actes et les résolutions 2016-2017 du conseil d'administration soient acceptées telles que présentées à l'assemblée. »

Norbert Sivret/Alda Poirier
Adoptée

16. Résolutions du Conseil d'administration

1- Attendu qu'une entente de 230 millions entre le gouvernement fédéral et la province du Nouveau-Brunswick a été conclue sur une période de 10 ans afin d'améliorer le secteur du **soutien à domicile et de la santé mentale;**

Attendu que nous n'avons reçu aucun renseignement précis concernant cette entente et le partage entre le **soutien à domicile et la santé mentale**, l'Association francophone des aînés du N.-B. a demandé une rencontre avec le premier ministre et qu'il nous a dirigés à la ministre des Aînés;

Attendu que nous avons rencontré cette dernière, à quelques reprises, dans différentes circonstances sans avoir plus de précisions à ce sujet ;

Qu'il soit résolu que l'AFANB exige une rencontre, le plus tôt possible, avec le premier ministre et au besoin avec le chef de l'opposition officielle pour recevoir une réponse précise à nos préoccupations concernant ces deux sujets majeurs et importants pour le mieux-être de tous les aînés francophones de la province, soit le soutien à domicile et la santé mentale.

Monique Ouellet/Samia Awad
Adoptée
1 contre

« Qu'on ajoute dans la proposition « rencontrer le chef de l'opposition officielle. »

Benoit Duguay/Yvon LeBreton

Adoptée

1 contre

2- Attendu que depuis la fondation des Jeux de l'Acadie 50+ en 2009 et la fondation des Jeux d'hiver 50+ Acadie-Québec en 2016 nous avons de la difficulté à avoir du financement de la Direction des sports et loisirs du ministère du Tourisme, Patrimoine et de la Culture pour financer l'opération du Conseil de direction, la formation des bénévoles pour toutes les régions du Nouveau-Brunswick;

Attendu que le rapport du **Conseil du vieillissement** souligne l'importance d'avoir des investissements afin **d'améliorer la santé de nos aînés par des programmes et des projets d'activités de sports, loisirs, activités physiques et sociales et du mieux-être;**

Attendu que l'on retrouve quelques statiques dans le rapport « **Se tenir ensemble : Une stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick** » aux pages 5 et 6, **Les défis complexes et croissants liés à la santé** »;

Qu'il soit résolu que l'AFANB recommande que la Direction des sports et loisirs du Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture développe des programmes et des projets de financement pour les 50 ans et plus au Nouveau-Brunswick.

Benoit Duguay/Raymonde Gervais
Adoptée

3- Attendu que les tâches reliées au poste de la présidence sont parfois variées et nombreuses tout au long de l'année;

Attendu que nous voulons assurer un meilleur suivi aux dossiers, continuer à répondre aux demandes des membres et faire en sorte que nous continuions à donner une meilleure visibilité à l'Association;

Qu'il soit résolu qu'après chaque AGA, le Conseil d'administration de l'AFANB vote deux membres à la vice-présidence au sein du Conseil d'administration pour un mandat d'un an afin d'accompagner la personne assignée à la présidence, la remplacer au besoin à un événement, une rencontre ou en toute autre circonstance lorsqu'elle ne peut participer à cause d'autres engagements.

**Alda Poirier/Gertrude Landry
Adoptée**

4- Attendu que nous avons pris connaissance de la nouvelle **Loi C- 2.7 sur le Défenseur des enfants, jeunes et aînés** au Nouveau-Brunswick;

Attendu qu'un bon nombre d'aînés vulnérables et plus ou moins analphabètes ne pourront développer et présenter une plainte par écrit et poursuivre selon les démarches proposées dans la nouvelle loi;

Attendu que plusieurs personnes aînées qui bénéficieraient des différents services offerts ne sont pas au courant des procédures à suivre, faute d'une campagne d'information bien conçue et efficace;

Attendu qu'il y a peu de publication dans les bureaux des services publics de dépliants, d'affiches, de la nature de vos services offerts et bien sûr, comment y accéder, comme c'est le cas pour ceux dans différents ministères;

Qu'il soit résolu que le conseil d'administration recommande que le bureau du Défenseur des enfants, des jeunes et des aînés prépare et développe une campagne d'information publique à propos des services auxquels nos aînés pourraient avoir accès et le processus à suivre selon la LOI - 2.7 SUR LE DÉFENSEUR DES ENFANTS, JEUNES ET AÎNES acceptée officiellement le 21 août 2017.

**Claudia Dubé/Annette LeBel
Adoptée**

5- Attendu que l'AFANB a déjà pris position dans un communiqué de presse pour souligner qu'elle n'était pas d'accord avec la privatisation du Programme de l'Extramural par le ministère de la Santé;

Attendu que depuis le début, nous avons appuyé le Réseau de santé Vitalité dans ses revendications concernant la privatisation du Programme de l'Extramural;

Attendu que le Réseau de santé Vitalité à proposer dans son plan stratégique de nouvelles approches afin d'améliorer les services dans le réseau et qu'il n'a pas eu l'écoute du gouvernement et aucun respect de sa gouvernance;

Attendu que Medavie n'a pas rempli ses obligations linguistiques, vis-à-vis, Ambulance Nouveau-Brunswick après huit ans d'opération;

Attendu que l'entente avec Medavie ne touche pas l'implication de la collectivité communautaire en conformité avec le rapport du Conseil du vieillissement concernant le soutien à domicile;

Attendu que l'entente avec Medavie morcellera le système de santé de la province en différentes entités et qu'elle réduira les services aux francophones en matière de santé et qu'il deviendra de plus en plus difficile pour le Réseau de santé Vitalité d'atteindre les objectifs de son plan stratégique;

Attendu que nous avons recommandé dans le passé que le Programme de l'extramural devrait donner plus de services pour le soutien à domicile, mais sous l'égide du Réseau de santé de Vitalité au sein du service public;

Qu'il soit résolu que l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick appuie le Réseau de santé Vitalité dans toutes ses revendications et ses démarches visant à maintenir sous sa responsabilité la gestion et la prestation du Programme de l'extramural, la santé primaire et le soutien à domicile afin de garantir les services de qualité à la collectivité francophone et Acadienne du Nouveau-Brunswick.

Renette Michaud/Simonne Basque
Adoptée

Qu'il soit résolu que l'AFANB demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de maintenir le statu quo quant aux services offerts par le réseau de santé Vitalité actuellement y inclut les services d'extra mural.

Roger Blanchard/Roger Doiron
Adoptée

17. Recommandations et propositions des membres

Le président mentionne que les membres peuvent exprimer des vœux

Un vœu de Benoit Duguay : Je souhaiterais que l'AFANB rencontre les caucus francophones des partis aux pouvoirs et les caucus des parties fantômes.

18. Élection aux postes du conseil d'administration

La présidente Janine Renault, du comité de nominations présente les candidatures.

Élection par acclamation de tous les membres qui ont présenté leur candidature.

Restigouche - Est – Samia Awad est en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Grand Caraquet – Gertrude Landry est en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Kent Nord – Alda Poirier en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Kent Sud – Rachelle Diotte en élection pour un mandat de deux ans 2017-2019

Ces personnes sont élues à l'unanimité.

Membres du CA qui doivent renouveler pour un autre mandat de deux ans 2017-2019:

Yves Boutot, Roseline Roy, Jacqueline Roy Roussel et Jean-Louis Gervais

Membres du CA de l'AFANB dont le mandat continue :

Jacinthe Dubé, Guy Lavigne et Simonne Basque

La présidente d'Assemblée demande aux représentants de se lever.

« Que tous les représentants soient réélus pour un mandat de deux ans. »

Samia Awad/Alda Poirier
Adoptée

« Que le rapport du comité de mise en candidature soit déposé tel que présenté. »

Jacques Allard/Monique Ouellet
Adoptée

18. Affaires nouvelles

Benoit Duguay soumet un autre vœu : Je souhaiterais que l'AFANB fasse un enjeu politique dans la prochaine élection sur la privatisation des services Extra-mural.

Norbert Sivret remercie le comité organisateur de l'AGA à Grand-Sault.

Simonne Basque prend la parole pour inviter les personnes à participer à l'AGA 2018 à Tracadie.

Le président de l'assemblée nous souhaite un bon retour.

Mot de la fin. La présidente Solange Haché remercie le comité régional de Grand-Sault pour l'accueil, l'organisation amicale de la soirée des retrouvailles et la journée de l'AGA. Pour conclure cette rencontre, elle nous présente un discours convainquant et engageant pour l'avancement de l'Association francophone des aînés du N.-B., ses belles réussites, sa participation aux enjeux et aux projets présentés aux aînés francophones ici et là dans les régions.

19. Levée de l'Assemblée

Solange Haché, présidente

Mélanie Saintil, secrétaire